



# Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle Haut Pays du Velay communauté (43)

## APPEL À PROJET

## DE RESIDENCE ARTISTIQUE

### Avec une dominante Mission-Médiation

Dunières  
Montfaucon-en-Velay  
Montregard  
Raucoules  
Riotord  
St-Bonnet-le-Froid  
St-Julien-Molhesabate  
St-Romain-Lachalm

## PRÉAMBULE

La résidence-mission a pour objectif de s'adresser aux habitants du territoire du Haut Pays du Velay dans une démarche de découverte et de proximité avec le(s) artiste(s) en résidence. Le propos n'est pas seulement la création d'une œuvre par les artistes mais également la collaboration et la rencontre entre les habitants d'un territoire et un univers artistique. Les actions co-construites avec les différents partenaires (établissements scolaires, structures jeunesse, sociales, associations...) mêlent diffusions, rencontres, ateliers de pratique et peuvent prendre la forme d'une création participative.

## RECHERCHE ARTISTES

La résidence s'adresse à tous les artistes ayant une pratique professionnelle. Les candidatures pluri-disciplinaires sont les bienvenues, avec une dominante « spectacle vivant ».

Les candidats peuvent postuler en solo, en binôme ou en collectif d'artistes (dans ces deux derniers cas, le budget est à répartir entre les intervenants).

**Candidature à envoyer avant le 27/09/2024**

## CONTACTS

Samuel BRUNET, responsable EAC d'Haut Pays du Velay communauté

[coordination@hautpaysduvelay.fr](mailto:coordination@hautpaysduvelay.fr)

04 71 65 74 09 (HB)

## LES TUTELLES & PARTENAIRES FINANCIERS DE LA CONVENTION TERRITORIALE EAC



# PRESENTATION DU TERRITOIRE

Situé aux confins de la Haute-Loire, à la frontière avec l'Ardèche (au sud), la Loire (à l'est et au nord), le Haut Pays du Velay se situe en moyenne montagne, entre 700 et 1300 m d'altitude. Entre les reliefs volcaniques endormis des Sucs à l'ouest, les vallées encaissées d'Ardèche au sud, le territoire s'étale sur de hauts plateaux. Le territoire est riche de chemins de randonnée, de splendides panoramas sur les anciens volcans, de la présence d'une voie verte (Via Fluvia), et de villages animés (dont le village gourmand de St Bonnet -le-Froid).

Carte du Haut Pays du Velay :



## Sites Internet :

- Haut Pays du Velay communauté : <https://hautpaysduvelay-communaute.fr/>
- notamment :
  - > rubrique « culture – loisirs »
  - > liens vers les sites des communes
- Office de Tourisme : <https://hautpaysduvelay-tourisme.fr/>

# LE THÈME 2024 – 2025

## Contexte de la résidence

Haut Pays du Velay communauté se situe en Haute-Loire (Région Auvergne-Rhône-Alpes), à l'est d'Yssingeaux, et au sud-ouest de Saint-Etienne. Elle regroupe 8 000 habitants répartis sur 8 communes (voir détail des villages ci-dessous).

Depuis l'année scolaire 2023-2024, la Communauté de Communes a signé une Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) dont les 3 piliers sont :

- La rencontre avec des œuvres, des artistes, des processus, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture
- La pratique artistique
- L'acquisition de connaissances

Le principal enjeu des projets EAC sur le territoire est de répondre aux grands axes (« les marqueurs ») de la nouvelle identité du territoire, adoptée en janvier 2024. Les 6 marqueurs sont : Un Ecrin de nature / Rural d'altitude / Où règne un esprit de village / Ouvert sur le monde / Façonné par le travail / Résolument vivant et même, bon vivant.

De ces 6 marqueurs, sont nés 4 grands thèmes, pour 4 années de projets : L'arbre, la forêt (projet mené en 2023-2024), l'eau (thématique du présent appel à projets), les activités d'hier et d'aujourd'hui (projet 2025-2026), les produits de la gastronomie (projet 2026-2027).

Le projet vise en outre à mettre en valeur les ressources du territoire.

## Thématique du projet

Pour l'année 2024-2025, il s'agira de travailler sur un projet collaboratif entre artistes et publics cibles intitulé **ARTÉEAU**. Le sujet portera ainsi sur :

- o L'eau comme élément d'inspiration artistique, onirique, poétique
- o L'eau comme élément « moteur » du patrimoine de notre territoire : histoire des moulinaiges (en lien avec le projet de 2025-2026), ouvrages d'art (canaux, biefs, etc.), usages actuels de l'eau avec l'hydroélectricité, toponymie des lieux (Dunières, St Julien-Molhesabate, Riotord, Trédos...)
- o L'eau comme ressource du territoire : sources du Felletin, ligne de partage des eaux, affluents de la Dunière, milieux aquatiques et biodiversité.

Le projet artistique EAC 2024-2025 concernera tout le territoire de la Communauté de Communes, c'est-à-dire 8 Communes : Dunières, Montfaucon-en-Velay, Montregard, Raucoules, Riotord, Saint-Bonnet-le-Froid, Saint-Julien-Molhesabate, Saint-Romain-Lachalm.

# VOTRE PROJET

## Les objectifs du projet

- La **médiation artistique** : Le projet sera constitué de plusieurs ateliers créatifs et collaboratifs avec des groupes pré-constitués et des publics cibles. Ces actions pédagogiques de transmission et de pratiques artistiques sont essentielles. Ces actions peuvent se dérouler sur place, au plus près des publics cibles, ou bien par regroupement des niveaux de classes, ou des tranches d'âges, dans un lieu commun : salles communales, cinéma, Micro-Folie, etc. Un lien avec des ouvrages de littérature jeunesse ou des œuvres identifiées est un plus.

Communes	Nb d'hab.	Publics potentiels (non exhaustifs) & structures partenaires
Dunières	2631	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Crèche intercommunale Les Papillons</li> <li>&gt; École maternelle et primaire publique Jacques Prévert</li> <li>&gt; École maternelle et primaire privée St Joseph</li> <li>&gt; Collège Sacré-Cœur Don Bosco</li> <li>&gt; ALSH intercommunal 4-12 ans</li> <li>&gt; Club ados intercommunal</li> <li>&gt; EHPAD Le Triolet - Les Bruyères</li> <li>&gt; <i>Ecole de musique Apausecroche</i></li> <li>&gt; <i>Médiathèque</i></li> <li>&gt; <i>Cinéma Le Maubourg</i></li> <li>&gt; <i>Micro-Folie municipale et espace Co-work / Repair Café</i></li> <li>&gt; <i>Producteurs privés hydroélectricité</i></li> </ul>
Montfaucon	1 143	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Crèche intercommunale Les Papillons</li> <li>&gt; Relais Petite enfance intercommunal (avec un rayonnement sur 5 communes)</li> <li>&gt; École maternelle et primaire publique Abel Grimmer</li> <li>&gt; École maternelle et primaire privée St Joseph</li> <li>&gt; ALSH intercommunal 4-12 ans</li> <li>&gt; Foyer St Nicolas-Mazard (personnes en situation de handicap mental)</li> <li>&gt; EHPAD Le Triolet - Les Jardins de Fonconèche</li> <li>&gt; <i>Ecole de musique Apausecroche</i></li> <li>&gt; <i>Médiathèque</i></li> <li>&gt; <i>Services administratifs HPVc</i></li> </ul>
Montregard	597	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; École maternelle et primaire privée St Joseph</li> <li>&gt; <i>Bibliothèque</i></li> <li>&gt; <i>Syndicat des eaux (station La Collange)</i></li> </ul>
Raucoules	944	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; École maternelle et primaire privée St Joseph</li> <li>&gt; <i>Bibliothèque</i></li> </ul>
Riotord	1184	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Micro-Crèche privée Les petites Graines 43</li> <li>&gt; École maternelle et primaire publique Molière</li> <li>&gt; École maternelle et primaire privée Sacré-Cœur</li> <li>&gt; ALSH intercommunal 4-12 ans</li> <li>&gt; EHPAD Le Triolet – Résidence Pollet</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Maison d'accueil privée Marguerite « Au fil de l'eau »</li> <li>&gt; Médiathèque</li> </ul>
Saint Bonnet le Froid	214	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Micro-Crèche privée Les petits Mousserons</li> <li>&gt; École maternelle et primaire privée St Joseph</li> <li>&gt; Bibliothèque de type Point-lecture</li> <li>&gt; Groupe de théâtre amateur enfants, ados et adultes</li> </ul>
Saint Julien Molhesabate	168	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Bibliothèque de type Point-lecture</li> </ul>
St Romain Lachalm	1109	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; École maternelle et primaire privée St Joseph (<b>ATTENTION</b> : l'école publique, en RPI, est rattachée aux projets EAC de la Communauté de Communes des Marches du Velay-Rochebaron)</li> <li>&gt; ALSH intercommunal 4-12 ans</li> <li>&gt; Médiathèque</li> </ul>

- **La diffusion artistique et le maillage sur le territoire** (mise en valeur du travail des artistes et des projets collaboratifs). Selon les disciplines artistiques pratiquées par les candidats, la résidence-mission peut avoir pour objectif :
  - > des restitutions de spectacles vivants dans chacune des communes ou de façon itinérante et/ou collective mais à l'implication territoriale large, ou,
  - > la création d'œuvres pérennes ou éphémères exposées sur le territoire.

Nous souhaiterions que la diffusion artistique participe à l'itinérance des habitants pour découvrir/ redécouvrir un lieu en excitant leur curiosité et en incitant les mouvements de population.
- **L'aspect Formation / rencontres professionnelles** : Les candidatures d'artiste(s) proposant un volet de formation/ transmission à destination de catégories professionnelles particulières (personnels de la culture, personnels de la petite enfance, de l'enseignement, ou des services à la personne) seront appréciées.
- **Le contact avec les publics cibles** : les jeunes dans tous leurs âges et dans tous leurs temps de vie dont le cadre scolaire, mais aussi publics empêchés (seniors, personnes en situation de handicap). À ces publics prioritaires se grefferont librement les familles et les populations locales.
- **Collaboration avec un territoire** : Tout au long de l'année, le travail des artistes en résidence pourra être introduit, renforcé, agrémenté, complété par des actions parallèles d'acteurs locaux (bibliothèques, École de Musique, Associations, personnes ressources...) et d'éventuels professionnels spécialisés ou invités (historiens, scientifiques, artistes, journalistes, etc...)
  - > à noter : Une collaboration active avec M. Bonneville, ancien directeur de l'Institut d'urbanisme de Lyon, qui a travaillé sur les moulins de Dunières, sera très appréciée (caution scientifique du projet).
- Une attention particulière sera apportée aux candidatures d'artistes travaillant dans une **démarche éco-responsable** et/ou valorisant des matériaux issus du recyclage ou issus de la nature.

# ÉLÉMENTS TECHNIQUES

## Dates de l'appel à candidature

- Date limite d'envoi des dossiers : 27/09/24
- Entretiens avec le jury : mi-octobre 2024. Jury composé de représentants d'Haut Pays du Velay communauté / DRAC / Région / Département de la Haute-Loire / Rectorat
- Annonce du lauréat : fin octobre et signature d'une convention de résidence.
- **Période de la résidence-mission** : possibilité en périodes continues ou fragmentées entre janvier 2025 et juin 2025. Le calendrier de résidence peut être adapté selon les disponibilités des artistes. Prévoir *a minima* un temps en période scolaire et un temps pendant les vacances scolaires.

## Contenu du dossier de candidature

- Coordonnées détaillées de l'artiste et de sa Cie / structure / Association
- **Note d'intention** de forme libre et n'excédant pas 4 pages et précisant :
  - \* *La compréhension du présent appel à projet*
  - \* *Le projet artistique*
  - \* *Les moyens humains envisagés*
  - \* *La capacité à la construction collective (notamment outils envisagés) et à transmettre sa pratique artistique à un public large / les actions et modalités envisagées en termes de pratique artistique et de transmission*
  - \* *Le nombre minimal d'heures nécessaires pour chaque action proposée + un budget prévisionnel*
  - \* *Le calendrier envisagé*
  - \* *La/les forme(s) de diffusion / création envisagées pour toucher le plus d'habitants possibles*
  - \* *Possibilité de joindre en annexes des photos / modèles / dossiers d'autres réalisations de l'artiste / sites Internet...etc*

A noter : à l'issue du bilan des projets réalisés en 2024-2025, une poursuite peut éventuellement être envisagée avec le(s) même(s) artiste(s) sur 2025-2026.

Candidatures à envoyer sous format PDF à l'attention de Samuel BRUNET :

[coordination@hautpaysduvelay.fr](mailto:coordination@hautpaysduvelay.fr)

## Éléments de budget

- Le budget maximal consacré à l'ensemble des actions artistiques (médiation, créations, droits, matériels...) ne dépassera pas **26 000 € (TTC)**
- Avec une répartition d'environ : 1/3 pour la création/ diffusion - 2/3 pour médiation & actions culturelles
- En supplément, un forfait « frais de vie » (hébergement, restauration, déplacements) pris en charge dans le cadre de la résidence-mission pour un montant maximum de **3 000 €** pour le projet. En cas de candidature à plusieurs artistes, ce forfait est à partager entre les candidats
- Haut Pays du Velay communauté garde la maîtrise du budget transport, selon des accords passés avec les compagnies locales.

## Informations pratiques

- Déplacements sur le territoire (permis B et véhicule à prévoir)
- Langue française
- Nécessité de collaborer avec des partenaires locaux et de s'appuyer sur les structures / ressources locales : bibliothèques, crèches, RPE, établissements scolaires, centres de loisirs, associations diverses, école de musique, établissements d'accueil (EHPAD, Foyer St Nicolas), etc...
- Concertation et collaboration étroites avec le responsable EAC d'Haut Pays du Velay communauté
- Respect de la thématique demandée
- Aimer dialoguer et présenter son univers artistique : être à l'aise dans les actions de transmission, la médiation, les ateliers pédagogiques
- Collaboration possible entre artistes (artistes sélectionnés dans le projet EAC et/ou artistes locaux travaillant sur des actions passerelles)
- Un appui méthodologique et expert dans des disciplines associées sera un plus : urbaniste, historien, paysagiste, ingénieur hydrologue...

## Communication

- Pendant tout le projet, une couverture vidéo permettant de garder une trace sur le territoire, sera un plus.
- Les artistes devront mentionner tous les partenaires du projet ainsi qu'Haut Pays du Velay communauté sur tous les supports de communication relatifs à leurs interventions. Les logos seront mis à disposition par le responsable EAC de la collectivité.

## Engagements réciproques

Haut Pays du Velay communauté s'engage à :

- Recommander des hébergements durant toute la durée de la résidence et faciliter les réservations ;
- Verser les honoraires de production prévus ;
- Assurer un suivi tout au long de la résidence par la présence active du référent EAC, qui veillera au confort des artistes, facilitera les contacts, les rencontres et sera l'interlocuteur privilégié des artistes sur le territoire.

L'artiste ou le collectif s'engage(nt) à :

- Avoir une présence active sur place et à mener des actions de médiation auprès des différents publics ciblés selon le nombre défini en concertation avec Haut Pays du Velay communauté ;
- Respecter le nombre d'heures de médiation prévues et la thématique du projet ;
- Aller à la rencontre des habitants et s'intéresser de manière approfondie au territoire, à son patrimoine et à ses richesses ;
- Etre autonome dans ses déplacements.



# ANNEXES

## Projets artistiques depuis 2022 Hors CTEAC

### 2022 : la semaine de l'ART

- Présence d'une étape régionale du MuMo : ateliers d'initiation à l'art, visite de l'exposition d'art contemporain, journée portes ouvertes (250 visiteurs)
- En parallèle, spectacles de Compagnies locales pour les maternelles, primaires et les collégiens
- Ateliers de découverte de la musique avec création sonore pour chaque groupe



### 2023 : Résidence artistique La Comédie de Saint Etienne

- Spectacle La Nuit labyrinthe
- Ateliers collectage de cauchemars, soirées contes et musique, rencontres dans les classes, ateliers théâtre, conférence

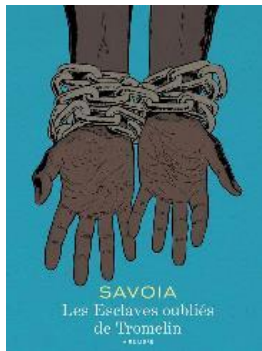


### 2023 : Projets Carapace(s) et Tromelin (Préfiguration de la convention EAC)

- Projets inspirés de deux spectacles
- Sur le thème de la tortue : Spectacle familial, création d'une œuvre d'art commune, séances

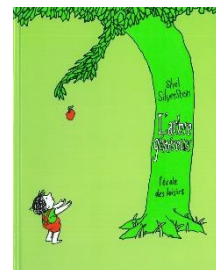
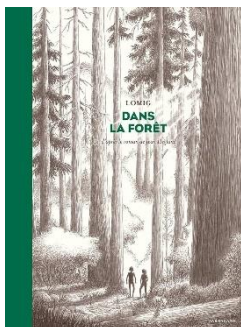
cinéma, rencontres-dédicaces, concert, ateliers détente sonore

- Sur l'histoire des « Esclaves oubliés de Tromelin » : conférence, dédicaces BD, exposition, balade archéologique, films et soirées théma, Ateliers Micro-Folie



## 2024 : Au Pays de l'ARTbre ! : 1<sup>er</sup> année de la CTEAC

- Spectacle initiateur avec résidence en amont : Céleste Arbol, de la Compagnie Le Petit Atelier (43)
- Lectures théâtralisées, ateliers poésie, stop-motion, Micro-Folie, rencontre-dédicace, théâtre d'ombres, création sonore, contes, œuvre d'art, édition de recueil



# HAUT PAYS DU VELAY

*communauté*

**Samuel BRUNET**

Responsable de développement  
Services à la population/saison culturelle

☎ 04 71 65 74 09

📍 37, rue centrale 43290 Montfaucon-en-Velay

